

Spécial Oriental - Zèmes Assises

Efficacité énergétique

Le bouquet des renouvelables



L'objectif affiché des pouvoirs publics pour les énergies renouvelables est clair: passer de l'activité de niche à l'industrie de masse. Raison pour laquelle le ministère de l'Energie, l'ONE, et les deux agences spécialisées, Masen et Aderee, privilégient les éner-

gies pouvant déjà être produites à grande échelle. Par ordre décroissant: l'éolien dont le potentiel s'élève à 6.000 MW, le solaire, 5 KWh/m²/jour, la biomasse (dans une moindre mesure) et la géothermie.

En plus des conventions à signer dont celle avec Théolia (entreprise française spécialisée dans la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne), la sortie de la Fenelec est l'une des plus attendues de ces Assises. L'éolien est déjà une industrie en maturation puisque, fin 2010, les parcs éoliens de l'ONE ont produit pas moins de 493,2 GWh. Plus de 1.000 MW sont déjà installés à Tanger, Taza, Essaouira, Tan-Tan. Le seuil psychologique des 2.000 mégawatts, comme pour le solaire, attendu aux alentours de 2020 devrait définitivement faire de ces sources, hydraulique comprise, des piliers du bouquet énergétique en construction où leur part dans la capacité installée atteindra 42% du total.

L'énergie solaire connaît une évolution presque similaire. Lancé grâce à de petites installations photovoltaïques, le secteur est désormais porté par des projets bien plus structurants. Le Plan solaire marocain (PSM), son nom, porté par Masen (Moroccan Agency for Solar Energy), en est le vaisseau amiral. Il prévoit un investisse-

ment de 9 milliards de dollars, soit près de 72 milliards de DH. Ce projet d'envergure mondiale devrait, selon le directeur général de l'ONE, Ali Fassi Fihri, permettre d'assurer une capacité de production annuelle de 4.500 GW, soit 18% de la production électrique actuelle. Il sera achevé début 2020. La date de mise en service de la première centrale de 500 MW est fixée à 2015.

Les lourdes procédures ayant précédé le déploiement de ce programme par l'Agence, allant de la manifestation d'intérêt au processus de préqualification, à l'appel d'offres... puis au closing, ont finalement permis, selon une source proche du dossier, aux équipes de Masen «d'accumuler du savoir-faire et une base documentaire nécessaire pour la suite de la stratégie».

Créée ex nihilo, l'Agence a réussi, en une année à peine (elle a été créée en janvier 2010), de belles prouesses. Des 190 entreprises et groupements d'entreprises, au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, en mars 2010, il n'en reste plus en course que 4 groupements constitués d'entreprises françaises, espagnoles, allemandes et américaines. Soit ce qui se fait de mieux dans le secteur, dira un connaisseur du domaine, pour la réalisation de la première centrale de 125 MW de la première phase du projet (pilote) de Ouarzazate. Les autres sites (Aïn Bri Mathar, Foum Al Wad, Boujdour et Sebkhath Tah) complètent les 5 sites identifiés pour faire du Maroc «un acteur de référence dans le solaire à travers en particulier la satisfaction de la demande croissante en énergie, la mobilisation de son important potentiel en énergies renouvelables».

Outre la production électrique, le projet solaire, comme du reste celui éolien, inclut la formation, l'expertise technique, la recherche développement, la promotion d'une industrie intégrée et potentiellement le dessalement de l'eau de mer. Sur le long terme, le solaire devrait rattraper, puis dépasser l'éolien, pronostiquent les experts. Jouant pleinement sa partition dans cette nouvelle stratégie, le ministère de l'Energie entend mettre en place un programme de formation professionnelle. La réponse à la volonté d'industrialiser la filière des énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien, devrait se faire également avec les différents composants du secteur.

La stratégie concertée traduit aujourd'hui les progrès accomplis en matière d'énergies renouvelables. Un soutien politique sans faille. Malgré la crise, l'éolien et le solaire ont toujours les faveurs des pouvoirs politiques.

